

<p style="text-align: center;">NATUREPARIF AVIS ATTRIBUTION Procédure adaptée</p>
--

1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Correspondant : Monsieur le Président, NATUREPARIF, 84 rue de Grenelle, 75007 PARIS

2 - Objet du marché et procédure de passation :

Analyse des projets menés et/ou financés depuis 2003 par les collectivités territoriales relatifs à la biodiversité en Île de France.

Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3 - Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- La valeur technique (70 %)
- Le prix des prestations (30 %)

4 - Attribution du marché

Date d'attribution : 19 novembre 2009

Nombres d'offres reçues : Deux

Nom et Adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

BIOTOPE, Agence Bassin Parisien, 3 rue LESPAGNOL, 75980 PARIS Cedex 20

Informations sur le montant du marché : 53 690 € HT

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 21 décembre 2009